

STOP AU MEPRIS PREFECTORAL POUR LES PERSONNES A LA RUE !

La préfecture reporte d'un mois l'ouverture de « l'abri de nuit »

Depuis 2014 à Rennes, la préfecture met en place chaque hiver un « abri de nuit » d'une quarantaine de places pour les personnes à la rue.

C'est pas terrible, car souvent ce lieu ouvre tard le soir et ferme tôt le matin, n'offrant que quelques heures de répit avant de retourner à la rue. Les personnes arrivent et repartent avec leurs affaires et ne peuvent pas y préparer des repas. Le lieu est généralement gardé par des vigiles et ne permet pas toujours d'accueillir toutes les personnes qui se présentent.

C'est pas terrible, car avec des milliers de logements vacants et de bâtiments vides à Rennes, on pourrait faire beaucoup mieux pour ce droit fondamental qu'est le logement.

C'est pas terrible, car si la préfecture consacrait suffisamment de moyens à l'hébergement d'urgence (notamment le 115), les personnes pourraient être accueillies dans de meilleures conditions. Et pas seulement l'hiver.

C'est pas terrible, car on retrouve à l'abri de nuit des personnes demandeuses d'asile qui, selon la loi, devraient être hébergées par l'État pendant le traitement de leur demande. Mais comme la préfecture ne respecte pas ses obligations...

C'est pas terrible, car on y retrouve aussi des personnes sans-papiers qui, si elles avaient un titre de séjour, pourraient se débrouiller autrement, comme n'importe quel habitant de Rennes. Mais comme la préfecture continue de fabriquer des sans-papiers...

C'est pas terrible, car cela fait des années que nous réclamons un lieu d'hébergement ouvert jour et nuit, pour toutes les personnes à la rue, quelles que soient leur nationalité et leur situation administrative. Mais comme les pouvoirs publics le refusent...

C'est pas terrible, car cela fait déjà deux mois qu'une centaine de personnes à la rue occupent le gymnase Échange. Elles y ont trouvé refuge, avec le soutien d'une quarantaine d'organisations associatives, syndicales et politiques. Et malgré cette mobilisation, une partie des occupant-e-s restent aujourd'hui sans solution, et si le gymnase est évacué, ces personnes devront tenter leur chance à l'abri de nuit...

Et pourtant, d'après la préfecture, cet « abri de nuit » pas terrible, c'est déjà trop de luxe !
En effet, elle se permet de reporter d'un mois son ouverture, qui était prévue le 1^{er} novembre.

C'est inadmissible !

Nous réclamons un toit pour tous les êtres humains à Rennes, et en attendant, l'ouverture immédiate de l'abri de nuit !

*Collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes (sp35.org)
Réunions ouvertes à tou-te-s le mardi à 18h45 à la M.I.R.*